

Parc naturel régional du Vercors

ÉCOGARDE

RAPPORT D'ACTIVITE

Sébastien Bossand
Secteur
Gervanne Royans
Drôme
2024



SOMMAIRE

1. RAPPEL.....	3
1.1. Les ecogardes, une équipe de terrain au service du territoire.....	3
1.2. Les écogardes et les manifestations du territoire.....	5
1.3. Les écogardes et la gestion des sentiers.....	5
1.4. Les secteurs de la Gervanne et du Royans Drôme et leurs communes.....	6
1.5. Particularités du poste.....	6
2. SYNTHÈSE.....	7
3. MISE EN AVANT DE PROJETS.....	8
3.1. Sentier du pas des Voûtes.....	8
3.2. Mise en place de mobiliers d'accueil et d'informations aux portes d'entrées des sites naturels.....	10
4. BILAN PAR COMMUNES.....	16
4.1. Commune de Saint-Nazaire-en-Royans.....	16
4.2. Commune de Saint-Thomas-en-Royans.....	16
4.3. Commune de Saint-Laurent-en-Royans.....	16
4.4. Commune d'Echevis.....	17
4.5. Commune de Sainte-Eulalie-en-Royans.....	17
4.6. Commune d'Oriol-en-Royans.....	18
4.7. Commune de Saint-Martin-le-Colonel.....	18
4.8. Commune de Saint-Jean-en-Royans.....	18
4.9. Commune de Bouvante.....	19
4.10. Commune de Léoncel.....	19
4.11. Commune de Rochechinard.....	20
4.12. Commune du Chaffal.....	20
4.13. Commune d'Oublèze.....	20
4.14. Commune de Plan de Baix.....	21
4.15. Commune de Gigors et Lozeron.....	21
4.16. Commune de Beaufort-sur-Gervanne.....	22
4.17. Commune de Combovin.....	22
5. CONCLUSION.....	23
5.1. Ecogarde et police de l'environnement.....	23
5.2. Temps de travail par missions.....	23
5.3. Bilan et perspectives.....	23
6. ANNEXE : COMPTAGE DU TÉTRAS LYRE.....	25

1. RAPPEL

1.1. Les écocardes, une équipe de terrain au service du territoire

Les écocardes du Parc sont des interlocuteurs de proximité. Ils vous apportent des réponses ou en réfèrent aux services compétents.

LES MISSIONS PRINCIPALES

- Gère principalement le suivi et l'entretien du balisage peinture et de la signalétique directionnelle (panneaux) des sentiers.
- Accueil, informe, sensibilise randonneurs et visiteurs.
- Surveille les sites naturels et veille à leur préservation.
- Sensibilise les visiteurs du Vercors à la richesse et la fragilité des patrimoines à découvrir ainsi que aux enjeux patrimoniaux et socioéconomiques du territoire.
- Assure un suivi scientifique et technique des milieux
- Est l'un des interlocuteurs de terrain privilégié des collectivités du territoire.

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT

Assure l'aménagement et la maintenance des installations et équipements liés au mobilier d'accueil, d'information, de signalétique (signalétique directionnelle et balisage).

A noter que l'entretien des chemins reste à la charge des collectivités concernées.

Participer à la veille des refuges et abris (propreté, sécurité...).

LES MISSIONS AUTRES :

- Participe aux patrouilles communes (surveillance et informations), à des chantiers avec les autres éco gardes du Parc et/ou la garderie de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors.
- Participe au suivi et à l'appui technique de certaines manifestations sportives, culturelles, patrimoniales, à la demande des communes du territoire.
- Prend en charge des stagiaires et aide à l'encadrement des chantiers de bénévoles ou de jeunes...

Les écocardes définissent leurs priorités d'interventions en fonction des retours des offices de tourisme, des randonneurs, du monde associatif, plateforme Suricate, etc...

Leurs tournées effectuées en début de saison permettent également de repérer les itinéraires dégradés (la veille travaux des sentiers).

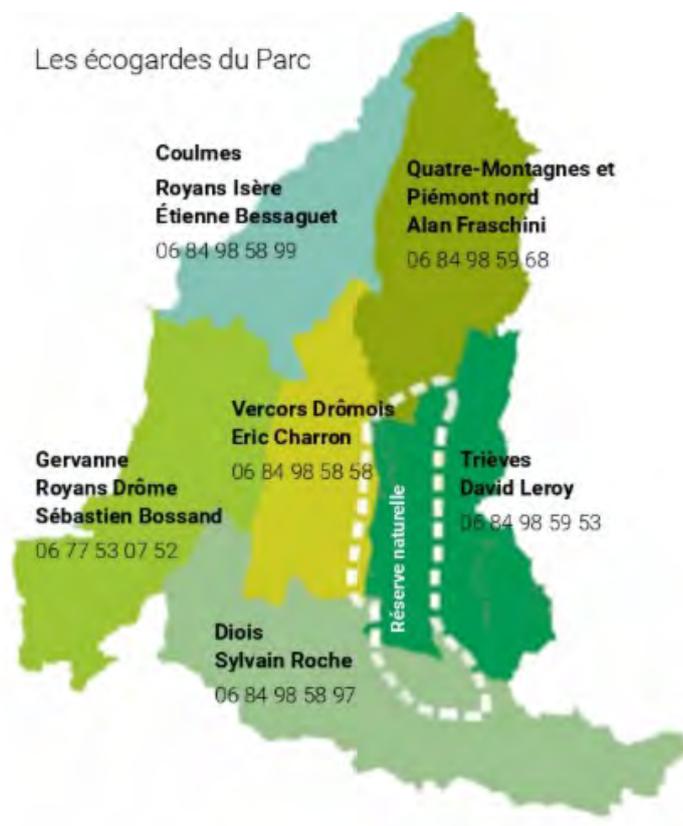
Un planning d'intervention permet de couvrir l'ensemble du réseau tous les trois ou quatre ans selon l'étendu des secteurs et la densité du réseau de sentiers (reprise du balisage peinture et veille de la signalétique).



Une équipe composée de six écogardes intervenant pendant six mois sur l'ensemble du Parc naturel régional du Vercors et répartis par secteurs.



Ecogarde Sébastien Bossand



L'équipe des six écogardes, de gauche à droite : Stéphane Fayollat (coordinateur), Etienne Bessaguet, Sébastien Bossand, Alan Frascini, David Leroy, Sylvain Roche et Eric Charron.

1.2. Les écocardes et les manifestations du territoire

Le Parc du Vercors rappelle que toutes participations des écocardes aux manifestations du territoire doivent faire l'objet d'une demande écrite du ou des organisateurs à la direction du syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors.



1.3. Les écocardes et la gestion des sentiers

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LES COMMUNES ET LE SERVICE ECOGARDES EN MATIÈRE DE GESTION DES SENTIERS

L'ÉQUIPE D'ÉCOGARDES

gère principalement le suivi et l'entretien du balisage peinture et de la signalétique directionnelle (panneaux) des itinéraires de promenade et de randonnée.

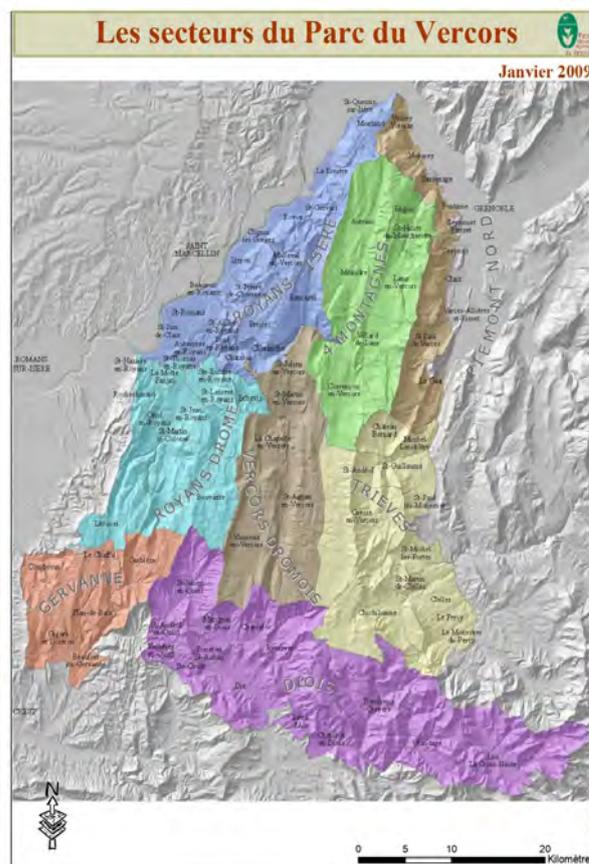
LES COMMUNES OU EPCI

assurent la gestion de l'entretien des sentiers (débroussaillage, élagage, travaux...).

Sur l'on la Charte du Département de l'Isère (début des années 2000). Mais progressivement, la signalétique et le balisage de ces 5 communes basculent sur le modèle Charte PNRV.

1.4. Les secteurs de la Gervanne et du Royans Drôme et leurs communes

Saint-Nazaire-en-Royans
La Motte Fanjas
Saint-Thomas-en-Royans
Saint-Laurent-en-Royans
Echevis
Rochechinard
Sainte-Eulalie-en-Royans
Oriol-en-Royans
Saint-Martin-le-Colonel
Le Chaffal
Saint-Jean-en-Royans
Bouvante
Léoncel
Omlèze
Plan de Baix
Gigors et Lozeron
Combovin
Beaufort-sur-Gervanne



1.5. Particularités du poste



Un poste à temps complet réparti annuellement sur deux fonctions principales, celle d'écogarde des secteurs Royans Drôme et Gervanne et celle d'agent technique au Parc naturel régional du Vercors.

Trois écogardes sont saisonniers sur une durée de six mois (de mai à octobre)

Les trois autres écogardes sont en poste toute l'année avec des fonctions et un périmètre d'intervention divers.

2. SYNTHÈSE

GESTION DES SENTIERS

Nombre total de poteaux posés : 28

Nombre de kilomètres balisés au total : 26 km

Chantiers collectifs

Construction et installation de nichoirs pour les espèces de Chauve-souris à Beaufort-en-Gervanne.

Travaux sur le secteur :

Nettoyage de sentiers.

Travaux sur les autres secteurs du Parc du Vercors

L'année 2025 a connue une très forte augmentation du temps de travail par rapport aux interventions hors de mes secteurs (52%). Ceci est essentiellement dû à la mise en place des nouveaux mobiliers portes d'entrées aux départs des sites naturels.

En plus de ces actions, une mission de restauration de sentier a eu lieu sur l'ENS de la Molière-Sornin en compagnie de chasseurs alpins de la caserne de Varcès (38), mais aussi un nettoyage et une sécurisation du sentier du pas des Voûtes (Châtelus).

Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés :

- Mise en défend du mobilier d'accueil et installation d'une caméra (fréquentation) au parking des Egauts à Lans-en-Vercors.

- Installation des mobiliers portes d'entrée.

SUIVI SCIENTIFIQUE (FAUNE FLORE-PROTOCOLES ET COMPTAGES)

Comptages des espèces Tétràs lyre et Lagopède alpin sur la Réserve des Hauts Plateaux. Peu de journées autres consacrées au suivi scientifique.

Sur le reste du territoire :

Protocole de suivi « Petites Chouettes de Montagne (PCM) » à Saint-Laurent-en-Royans.

SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC SUR SITES

- Quatre journées à Omblèze : informations, sensibilisation,....

- Une journée et une soirée sur la Réserve naturelle des Hauts Plateaux, en binôme avec un garde de la Réserve naturelle.

Ces temps sont principalement consacrés à la surveillance des feux et à l'installation des bivouacs (respect des horaires).

La première sortie s'est déroulée le 18 mai dans de mauvaises conditions (pluie et vent). Nous avons croisé une vingtaine de personnes.

La deuxième s'est déroulée le 14 septembre, ou nous avons rencontré également une vingtaine de personnes et verbalisé neuf cyclistes (VTT) circulant hors parcours autorisé.

J'étais accompagné ce jour là par un agent de l'OFB et un garde de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse. Nous avons croisés une dizaine de personnes mais n'avons relevé aucune infraction.

- Une journée en binôme avec un autre garde sur le site de Combe Laval, une faible fréquentation ce jour là et aucune infraction relevée.

PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS

- Deux matinées d'accueil et d'information sur le marché de Saint-Jean-en-Royans.

- Participation à la foire de la courge à Beaufort-sur-Gervanne le 20 octobre.

- Présentation du programme RICE : Réserve Internationale de Ciel Etoilé à Plan-de-Baix,

avec extinction de l'éclairage public. Malheureusement la météorologie de ce 17 août a été trop mauvaise pour monter sur le Vellan et faire de l'observation.

ADMINISTRATIFS, RÉUNIONS, FORMATIONS...

- Réunions de coordination mensuelle de l'équipe des écocardes.
- Réunions avec le service biodiversité du Parc sur le Loup et les enjeux/inter actions avec le tourisme (deux rencontres).
- Réunions pour l'aménagement, le stationnement et la circulation au niveau des chutes de la Druise et des gorges d'Omblyze (trois rencontres).

> Une réflexion sur la zone de stationnement est entamée par la commune, accompagnée par la Communauté de communes, le Parc du Vercors, le département et la DREAL. Le bureau d'étude missionné par la commune a rendu ses propositions. Les cartes sont maintenant dans les mains des collectivités qui devront choisir la meilleure solution et comment la financer.

- Formation préalable au commissionnement en milieu naturel (sept jours).
- Congrès international des gardes natures (International Rangers Congress) à Hyères (cinq jours). Cette rencontre s'est tenue pour la première fois en France en octobre dernier. Plus de quatre cent gardes venus des quatre coins du globe se sont rassemblés pour échanger sur leurs pratiques, partager leurs expériences et imaginer ensemble des solutions face aux défis écologiques d'aujourd'hui et de demain.

L'organisation a été mise en place par GNF (gardes Nature de France), association à laquelle nous sommes plusieurs adhérents au sein du Parc du Vercors.

- Présentation du futur projet de chantier Concordia à Saint-Nazaire-en-Royans (une demi-journée).

Le volet de travail concernant l'administratif est en augmentation du fait de la multitude d'outils à notre disposition : Géo cadastre, Vercors rando, Géo nature, Egroupware, programme cabanes non gardées...

3. MISE EN AVANT DE PROJETS

3.1. Sentier du pas des Voûtes

Lieu et date

Le 03 septembre 2024 sur la commune de Châtelus.

Le projet

Le sentier du Pas des Voûtes est fermé par arrêté municipal depuis presque deux ans suite à un important éboulement ayant emporté l'assise du sentier sur plusieurs mètres. L'évolution du secteur concerné est surveillé et il a été constaté que le tronçon problématique s'est refermé de lui-même offrant une possibilité de ré-ouverture moyennant des travaux sous forme d'un chantier collectif. Nous avons passé une journée avec pioches et barre à mine pour stabiliser l'assise et déblayer les pierres sur le passage. Le cheminement se fait à présent « à plat » et sans le trou que l'éboulement avait causé. Parallèlement de l'élagage a été mené sur la totalité de l'itinéraire entre le carrefour « les Voûtes » (820m) et le pas des Voûtes » (1115m). La mairie de Châtelus a été prévenue. Le Maire a validé la proposition de mettre en place un affichage d'informations aux deux accès : en haut et en bas afin de prévenir du caractère engagé de ce sentier. Par la suite l'arrêté municipal de fermeture pourra être levé. Le but de cette journée de chantier était donc de reprendre l'assise du sentier.

Etat des lieux en photos

Les éboulis continuent de glisser sur le chemin.

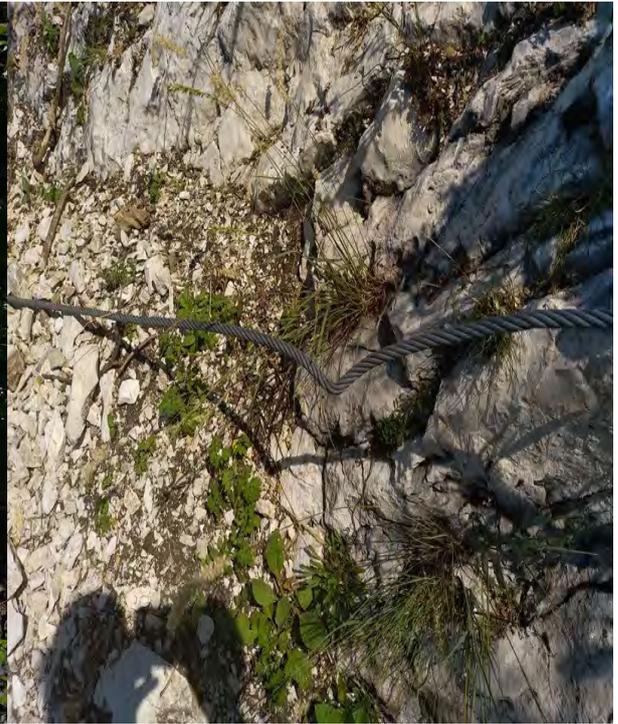
Les poutres installées par l'entreprise Zinc de Toit sont recouvertes par une grosse épaisseur de pierres et commencent à céder par endroit.

La main courante en aval a été dégradée en plusieurs endroits.

Le câble que nous avons déjà remonté à deux reprises à hauteur de la taille est à nouveau à hauteur de genoux. Il y a donc environ 30 cm supplémentaires d'éboulis qui se sont accumulés.

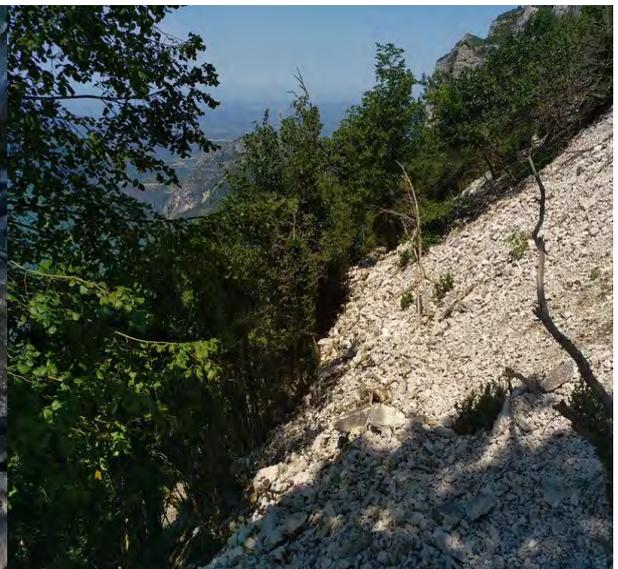


Le câble montre également des traces d'impact de pierres.



L'assise du chemin a en partie disparue, elle est en dévers car elle a repris la pente naturelle des éboulis.

Plus en aval, le cheminement n'est plus visible dans les éboulis qui cachent entièrement le sentier.



3.2. Mise en place de mobiliers d'accueil et d'informations aux portes d'entrées des sites naturels

À partir de 2021, devant les changements de comportements et l'évolution des publics, le Syndicat mixte du Parc décide d'ajouter à la gamme signalétique existante (charte signalétique du PNRV), un mobilier spécifique d'entrée de sites qui symbolise physiquement le franchissement d'un espace à un autre et qui permet de donner plus d'informations au public sur les usages et recommandations en milieu naturel.

Ces aménagements (36 mobiliers « portes d'entrées » installés) deviennent le premier niveau d'accueil et d'informations, plutôt destiné aux publics peu familiers des codes de la montagne. Ce mobilier a l'ambition d'intégrer le maximum de messages des collectivités partenaires sur le même support, afin aussi d'éviter la prolifération de pancartes et panneaux en tout genre sur un même lieu.



Deux types de mobilier d'entrée ou d'accueil ont été installés :

- le mobilier « porte ».
- le mobilier « base ».



Exemple de mobilier base à la Conversaria (Villard-de-Lans)



Exemple de mobilier porte à la Sierre (Lans-en-Vercors)

Suivant les sites retenus pour être équipés de ces nouveaux mobiliers, différentes combinaisons de structures peuvent être installées : soit une Porte, soit une Base, éventuellement les deux côte à côte.

La saison dernière, des repérages terrain concernant les emplacements des futurs mobiliers avaient été effectués avec la validation des communes concernées (positionnement précis + foncier).

Une grande partie de la saison 2024 a été consacrée à la préparation et à la pose des mobiliers, forcément avec un impact important sur le temps consacré aux autres missions habituelles des écocardes tels que le balisage, la signalétique...

L'organisation théorique pour la mise en place des mobiliers était la suivante :

- pose des vis de fondation par les écocardes et préparation du terrain (nivellement, etc...)
- pose des mobiliers bois par l'entreprise Bâti Bois Construction, systématiquement en présence et avec l'appui d'au moins un écocarde ou un garde de la Réserve.
- montage sur les structures des panneaux d'accueil, d'informations et de sensibilisation par les équipes du Parc (écocardes/gardes).

L'implication des écocardes a été forte, à chaque étape de ces aménagements.

En pratique le travail a été plus long et plus complexe que prévu. En effet suivant le type de sol rencontré, il a parfois été très long et/ou difficile de forer les trous destinés à accueillir les vis spéciales de fondation (photo ci-contre). Parfois nous avons dû avoir recours à d'autres techniques (scellement d'un ou deux pieds de fixation).

Chaque chantier (site) était différent et plus moins difficile du fait de la nature du sol, de la pente ou encore de l'accès.

Pour rappel, les vis de fondation permettent un ancrage au sol de la structure sans utiliser de béton. Suivant la nature du sol, nous avons recours à des longueurs de vis différentes (1m pour les plus grandes, 0,75m et 0,50m).



1ère étape : la pose des vis de fondation

Avant de poser les vis et de forer le sol, il a parfois été nécessaire de réaliser une DICT (Demande d'Intention de Commencement de Travaux) notamment lorsque le lieu de piquetage se trouve proche du centre village ou dans une station de ski, ceci afin de s'assurer de la présence ou non de réseaux souterrains tels que les lignes électriques, des canalisations d'eau ou autres.

Le site retenu et la surface précise d'implantation est validé par la commune ou le propriétaire privé concerné. Une convention de mise à disposition du terrain concerné est systématiquement établie.

Vient alors l'étape concrète de pose, il faut s'assurer que la zone est assez plate et que le nivellement peut se faire manuellement. Le forage peut commencer. L'organisation matériel et la logistique sont assez lourdes : un véhicule type 4x4 qu'il faut parfois plusieurs fois par jour charger et décharger de tout le matériel nécessaire.



Préparation du sol et pose des vis sur le site de la Molière (commune d'Autrans Méaudre-en-Vercors).



L'opération consiste à forer assez profondément dans le sol avec des diamètres de mèches différents pour élargir ensuite progressivement les trous. Différents gabarits sont utilisés pour être au plus juste. Les vis sont ensuite rentrées avec une grosse boulonneuse spéciale. La dernière étape consiste à mettre toutes les vis de niveau à l'aide d'une mire spéciale et d'un niveau optique.

2ème étape : l'installation des structures mobiliers bois

Chaque semaine un planning d'intervention indispensable est pré défini (lieux et équipe(s) de pose). Une organisation conséquente notamment avec l'entreprise Bâti bois Construction qui a nécessité beaucoup de rigueur mais aussi une grande adaptation de toute l'équipe du Parc concernée.

Globalement il s'agit de fixer une platine sur la vis, de garder le niveau et ensuite de monter la structure (montants « piliers » bois) puis l'habillage (planches verticales). En dernier lieu, une couvertine (protection métallique) permet de finir l'installation et de protéger le mobilier.



Chantier d'installation du mobilier à Gresse-en-Vercors

3ème étape : la pose des panneaux d'informations

La mise en place des panneaux comme celle des vis de fondation a été réalisée par les écocardes et gardes du PNRV. Ce travail nécessite la présence d'au moins deux personnes (trois idéal), les panneaux étant lourds à soulever et maintenir pendant leurs fixations.



Pose de panneaux d'information sur la structure

Quelques chantiers en photos

Site d'Herbouilly



Carrefour de la Royale



Secteur Quatre-Montagnes



Portes de la Réserve Naturelle



Petits mobiliers du Mont Aiguille

Mobiliers « assis-debout »

Mobiliers Pupitres

Borne à viseur



4. BILAN PAR COMMUNES

4.1. Commune de Saint-Nazaire-en-Royans

GESTION DES SENTIERS	
Nombre de poteaux posés :	5
Nombre d'interventions	6
Travaux de petits entretiens :	
Nettoyage de sentier vers le lieu-dit « Vanille » en amont de la manifestation « Les Maquisardes ».	
Divers	
Trois alertes Suricate traitées concernant de l'entretien de sentiers.	

4.2. Commune de Saint-Thomas-en-Royans

GESTION DES SENTIERS	
Nombre de poteaux posés :	1
Nombre d'interventions	2
Divers	
- Deux alertes Suricate concernant la signalétique avec des poteaux au sol. - Un poteau de rappel a disparu sur la route du Sarret à proximité « des poulaillers ». Un passage a été effectué le 29 octobre. L'agent technique de la commune a été rencontré afin qu'il se renseigne, aucune nouvelle à ce jour.	

4.3. Commune de Saint-Laurent-en-Royans

GESTION DES SENTIERS	
Nombre de poteaux posés :	3 Disparition du poteau « <i>Pierre plate</i> » suite à des travaux effectués sur la piste forestière.
Nombre de kilomètres balisés :	1,2 Balisage de la nouvelle boucle passant dans le site de Combe Laval.
Nombre d'interventions	7

Travaux de petits entretiens :
Plusieurs alertes suricates pour arbres tombés sur chemins.
Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés localisés :
Nettoyage et ouverture de la nouvelle boucle passant dans le fond de Laval.
Divers
- Quatre alertes Suricate concernant de l'entretien. - Les plaquettes plastifiées du sentier sonore sont continuellement arrachées sur la portion « Arborétum-Pont des Chartreux –Basses Massières » !
SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC :
Une journée d'accueil et de surveillance sur le site de Combe Laval. Suivi des éco-compteurs de l'ENS de Combe Laval.

4.4. Commune d'Echevis

GESTION DES SENTIERS
Travaux de petits entretiens :
Deux interventions sur le terrain ont été menées afin de rechercher le sentier historique du pas de la Fenêtre, du fait d'une contestation d'un propriétaire sur sa localisation réelle. Le sentier est jusqu'à nouvel ordre fermé du côté Echevis. Cette situation entraîne un isolement de la commune, « coupée » des communes voisines en terme de liaisons du réseau de sentiers. L'accès jusqu'au pas de la fenêtre (en aller-retour) est toujours possible par Sainte-Eulalie-en-Royans.

4.5. Commune de Sainte-Eulalie-en-Royans

GESTION DES SENTIERS
Nombre de poteaux 1 posés : Remise en place du poteau « Cascade Blanche ».
Nombre 3 d'interventions
Divers
Une alerte Suricate concernant un arbre tombé sur le sentier menant à la cascade blanche.
SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC :
Deux passages de surveillance et d'accueil à la cascade blanche.

4.6. Commune d'Oriol-en-Royans

GESTION DES SENTIERS	
Nombre de poteaux posés :	Ce poteau en bord de route a de nouveau disparu sur le GR9 vers le pas de l'Echo. Déjà arraché, il a été retrouvé dans le talus puis reposé. Il est de nouveau manquant...
Nombre d'interventions	2
Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés localisés :	
Nettoyage d'arbres, élagage.	

4.7. Commune de Saint-Martin-le-Colonel

GESTION DES SENTIERS	
Nombre de poteaux posés :	1
Nombre d'interventions	1
Travaux de petits entretiens :	
Pose de plaques, dé balisage du nouveau parcours entre « <i>les Vignes</i> » et « <i>les Merles</i> » du fait de la déviation du sentier.	

4.8. Commune de Saint-Jean-en-Royans

GESTION DES SENTIERS	
Nombre de poteaux posés :	3 Le poteau « La source de la grotte » a de nouveau disparu.
Nombre de kilomètres balisés :	1,2 km Balisage de la nouvelle boucle passant dans Combe Laval.
Nombre d'interventions	6
Travaux de petits entretiens :	
Nettoyage d'arbres tombés, pose de plaques. Les plaquettes plastifiées du sentier sonore sont arrachées continuellement sur la portion « Arborétum-Pont des Chartreux –Basses Massières »	
Divers	
- Cinq alertes Suricate traitées concernant de l'entretien de sentiers (élagage, arbres). - Bonne avancée concernant les conventions de passage avec les propriétaires privés concernés, ces dernières seront signées prochainement.	
SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC :	

Une journée d'accueil et de surveillance sur le site de Combe Laval. Suivi des éco-compteurs de l'ENS de Combe Laval.
PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS dont les permanence en office de tourisme : :
Deux demi-journées de permanence à l'office de tourisme, le jeudi matin sur le marché.

4.9. Commune de Bouvante

GESTION DES SENTIERS
Nombre de poteaux 2 posés :
Nombre de 8,8 kilomètres balisés :
Nombre 6 d'interventions
Travaux de petits entretiens :
Nettoyage d'arbres tombés au sol.
Divers
Quatre alertes Suricate ; une seule a concernée le balisage ou la signalétique.

4.10. Commune de Léoncel

GESTION DES SENTIERS
Nombre de poteaux 1 posés :
Nombre 3 d'interventions
Travaux de petits entretiens :
Nettoyage et enlèvement d'un arbre tombé au sol vers Bouvaret, gestion du contournement de la maison vers le pas de St-Vincent. Reconnaissance avec le propriétaire pour baliser jusqu'à Pierre chauve.
Divers
- Une alerte Suricate pour un arbre tombé sur le sentier menant vers le pas de Bouvaret. Parallèlement lors de ce passage au pas, l'état de la signalétique a été vérifié et il est correct. - Reconnaissance sur le terrain avec le propriétaire en vue de l'ouverture d'un sentier menant à Pierre Chauve. En effet, les promeneurs se promènent sur ce site ou il y a présence de bétail et cet aménagement rassurerait l'éleveur avec l'installation de deux chicanes > à travailler en 2025.

4.11. Commune de Rochechinard

GESTION DES SENTIERS	
Nombre de poteaux posés :	1
Nombre d'interventions	1
Travaux de petits entretiens :	
Retouche du balisage au quartier « Les Massots » à la demande des habitants.	
Divers	
Deux alertes Suricate concernant des problèmes de balisage et de signalétique (un rappel vers l'ancienne carrière et du balisage concernant le tour des Monts du Matin).	

4.12. Commune du Chaffal

GESTION DES SENTIERS	
Nombre d'interventions	1

4.13. Commune d'Oublèze

GESTION DES SENTIERS	
Nombre de poteaux posés :	4
Nombre d'interventions	10
Travaux de petits entretiens :	
<ul style="list-style-type: none">- Reconnaissance de terrain afin de mettre en place une déviation vers le « canyon des Gueulards » qui permettra d'éviter la ferme du Pescher > en attente de la validation du maire pour établir une convention de passage.- Suivi de l'état du sentier rénové durant l'hiver 2023.	
Divers	
Participation à une réunion sur le rendu du bureau d'étude pour l'aménagement du parking de la Druisse.	
SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC :	
<ul style="list-style-type: none">- Quatre journées de surveillance à la chute de la Druisse et au canyon des Gueulards les 11,15,17 et 24 août.- Deux abris potentiels qui pourraient intégrer le programme de « rénovation des	

cabanes non gardées en Vercors» : la cabane des Sarnats (propriété privée) et l'ancienne bergerie (communale) à proximité du « pas du Gouillat » - accompagnement au projet.

4.14. Commune de Plan de Baix

GESTION DES SENTIERS	
Nombre d'interventions	3
Travaux de petits entretiens :	
Pose de plaques,	
SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC :	
Deux passages au Mont Vellan lors des tournées d'accueil effectuées sur Omblèze.	
PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS dont les permanence en office de tourisme : :	
Présentation du programme de la RICE : Réserve Internationale de Ciel Etoilé à Plan-de-Baix avec l'extinction de l'éclairage public . Malheureusement la météo de ce 17 août a été trop mauvaise pour monter sur le Vellan et pouvoir faire de l'observation.	

4.15. Commune de Gigors et Lozeron

GESTION DES SENTIERS	
Nombre de poteaux posés :	2
Nombre de kilomètres balisés :	10,6
Nombre d'interventions	5
Divers	
- Quatre alertes Suricate > une non traitée avec un poteau à terre aux « ruines du Savel » Toutes concernent un problème de balisage ou de signalétique. - Reconnaissance et visite d'une cabane à proximité du col d'Ourches pour éventuellement l'intégrer au programme de rénovation des cabanes non gardées en Vercors > projet en cours mais non finalisé.	

4.16. Commune de Beaufort-sur-Gervanne

GESTION DES SENTIERS	
Nombre de poteaux posés :	1
Nombre de kilomètres balisés :	2,4
Nombre d'interventions	6
Chantiers collectifs menés :	
Participation à un chantier collectif organisé par la LPO, afin de créer une zone refuge pour la biodiversité avec l'installation de nichoirs (Chauve-souris, oiseaux) sur un cabanon privé mis à disposition.	
Divers	
Une alerte Suricate traitée concernant l'entretien d'un sentier.	
PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS dont les permanence en office de tourisme : :	
Participation à la foire de la Courge : informations visiteurs, renseignements,...	

4.17. Commune de Combovin

GESTION DES SENTIERS	
Nombre d'interventions	1 Intervention pour la pose de plaques de signalétique.

5. CONCLUSION

5.1. Ecogarde et police de l'environnement

Cette année, les élus du Parc naturel régional du Vercors ont décidés et actés le principe de s'engager progressivement dans la mise en œuvre du commissionnement en milieu naturel de ces agents écogardes. Une formation (du 25 mars au 4 avril 2024) a concernée trois agents dont moi-même avec délivrance d'une attestation de commissionnement.

Une prestation de serment a eu lieu au tribunal judiciaire de Grenoble le 13 février 2025 pour finaliser le processus de commissionnement.

Sur le périmètre du Parc du Vercors, ce commissionnement permet aux agents de pouvoir intervenir le cas échéant en matière d'infractions liées au code de l'environnement ou au code forestier.

Une réflexion globale est en cours au Parc pour clairement identifier les objectifs, enjeux et prérogatives liés à ce commissionnement, afin de bien cadrer les interventions des agents.

5.2. Temps de travail par missions

Missions	Nombre de jours effectués
<i>Accueil des publics, sensibilisation, manifestations, partenariat...hors Réserve</i>	14.5
<i>Accueil des publics, sensibilisation, manifestations, partenariat...au sein de la Réserve</i>	2
<i>Gestion des sentiers</i>	48
<i>Suivi scientifique hors Réserve</i>	1
<i>Suivi scientifique au sein de la Réserve</i>	2
<i>Administratif</i>	21,5
<i>Formation</i>	1
<i>Logistique</i>	3
<i>Chantiers</i>	3

5.3. Bilan et perspectives

- L'application Suricate (plateforme nationale des Sports de Nature) est une application mobile de renseignement mise à disposition des usagers de la nature afin de faire remonter les anomalies rencontrées lors des activités de pleine nature (balisage, signalétique, dégâts...). Cette année on peut noter une légère baisse du nombre d'alertes sur le secteur Royans Drôme-Gervanne.

En effet de trente huit alertes l'année dernière, je suis passé à vingt neuf signalements dont dix sept concernant des arbres tombés ou des passages difficiles dû à la végétation dense. Les douze autres concernent la signalétique et le balisage (surtout des poteaux cassés).

La plus grande partie des alertes concerne des arbres tombés. Cette tâche ne relève pas normalement de nos attributions. Mais par manque de moyens (humains et/ou financiers) des communes ou intercommunalités, ou pour intervenir dans un délai raisonnable nous

assurons très souvent cet entretien. Ceci impact fortement le temps passé sur nos principales missions de balisage et signalétique, c'est pour cela que ces actions doivent malgré tout rester ponctuelles.

L'année 2024 est caractérisée par un pourcentage faible de temps consacré à l'entretien du balisage des itinéraires (environ 26 km) > beaucoup de temps consacré à l'installation des mobiliers portes d'entrées de sites.

En revanche, quarante deux poteaux directionnels ont été posés (changés) sur les secteurs Royans Drôme et Gervanne.

Les tâches confiées aux écocardes sont de plus en plus variées et les interventions sortent parfois des prérogatives habituelles avec de plus en plus de nettoyage de chemins à effectuer > cet état de fait a des répercussions sur les heures consacrées à la maintenance du balisage et de la signalétique.

L'augmentation des alertes qui transitent par la plateforme Suricate accentue aussi le temps consacré à l'entretien des itinéraires. Heureusement l'utilisation occasionnelle de VTT à Assistance Electrique permet sur certaines portions de gagner du temps en se déplaçant beaucoup plus vite.

Le temps consacré à l'accueil et l'information du public a quasiment doublé, avec une présence plus accrue sur la commune d'Omlèze.

Cette année quelques missions nouvelles ont été ajoutées aux tâches quotidiennes :

- La reconnaissance de terrain et le balisage en vue de la réédition (mise à jour) du cartoguide Gervanne-Royans drôme.
- La reconnaissance de terrain et les travaux concernant la pose du nouveau mobilier d'accueil des portes d'entrées des sites naturels.
- De nombreux chantiers de tous ordres.
- Le suivi du site de Combe Laval.

Quelques missions à intégrer l'an prochain :

- Relancer les démarches de concertation et de recherche concernant le sentier du pas de la fenêtre depuis Echevis.
- Le suivi de l'itinéraire de la Grande Traversée du Vercors entre les communes de Crest et Beaufort-sur-Gervanne.

6. ANNEXE : COMPTAGE DU TÉTRAS LYRE



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

**Tétras-Lyre : Programme OGM 058
Comptages sur secteurs échantillons**

**Compte-rendu des comptages au chant de
Tétras-lyre**

**sur la Réserve Naturelle des Hauts-
Plateaux du Vercors**

(Unité TLY : 8210615 - Grand Veymont)



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 2023

Référent : Hervé Tournier

Structure : PNRV

Année : 2023

Rappel du protocole :

L'objectif du protocole d'échantillonnage spatial des secteurs de comptage au chant du tétras-lyre est double :

- Estimer la taille de la population de coqs chanteurs à l'échelle des régions naturelles,
- Estimer les tendances des effectifs des régions naturelles en analysant les changements observés entre les estimations successives obtenues au cours du temps.

La RNNHPV a souhaité obtenir des résultats précis à l'échelle de la réserve, aussi ce sont la moitié des 30 secteurs du territoire qui sont sélectionnés et comptés chaque année afin d'estimer la taille de la population et les tendances d'effectifs. Cette année, pour le traitement des données et la réalisation de l'échantillonnage, les statisticiens de l'OGM ont choisi l'option de tirage aléatoire simple sans stratification (contrairement à 2020 où on avait pris en compte 2 strates différentes en fonction de la distribution connue des coqs sur le territoire de la réserve naturelle, afin de minimiser la variance intra-strate par rapport à la variance inter-strates). Après analyse des données de 2020, il est effectivement apparu que la stratification ne fonctionne pas, la distribution spatiale des coqs dans la réserve n'étant pas stable dans le temps.

Cela ne change rien quant à la réalisation du protocole, mais uniquement dans le tirage aléatoire des secteurs et l'analyse statistique des données.

Le protocole de comptage est le même qu'habituellement, l'observateur se déplace dans le secteur choisi selon un itinéraire pré-établi, et compte tous les individus mâles et femelles vus et/ou entendus, en limitant le dérangement au maximum mais en essayant de passer proche des places de chant connues.

Le comptage commence une heure avant le lever du soleil et finit au maximum 2 h après.

Présentation de la zone de comptage :

En 2023, **15 secteurs** ont été sélectionnés et **13** ont été comptés (2 secteurs n'ont pu être comptés suite à un dysfonctionnement d'organisation interne au service): 821060428, 821061539, 821061519, 821061521, 821061522, 821061523, 821061506, 821061507, 821061515, 821061525, 821061527, 821061530, 821061531.

Déroulement des comptages :

Les comptages se sont déroulés sur une journée, le 4 mai, définis ci-dessous :

Date du comptage	Secteur du comptage	Agents
04/05/2023	821060428	Benoit Betton RNNHPV
	821061519	Alan Fraschini PNRV, Stéphane Fayollat PNRV
	821061539	Alan Fraschini PNRV, Stéphane Fayollat PNRV
	821061521	Etienne Bessaguet PNRV
	821061522	Natan Revol RNNHPV
	821061523	Anne-Julie Parsy RNNHPV
	821061506	Sébastien Bossand PNRV
	821061507	Hervé Tournier RNNHPV
	821061515	David Leroy RNNHPV
	821061525	Jean Andrieux RNNHPV
	821061527	Lucas Delalande RNNHPV
	821061530	Brice Palhec RNNHPV
	821061531	Michel Morin PNRV

Pour 2023, ce suivi a donc demandé 1 journée de comptage et la présence de 13 observateurs (13 jours-agent).

Condition d'applicabilité des comptages :

Conditions de visibilité (bonne, nuage bas, brouillard, ...) :

04/05/2023	Beau, vent parfois fort selon les secteurs
------------	--

Etat de la couverture neigeuse : 0 %

Etat de développement de la végétation : -

Comportement des oiseaux

Durée et intensité de l'activité de parade et de chant des mâles : mâles assez actifs, souvent perchés

Activité des poules :

Résultats des comptages :

Date	N° de secteur	Nombre de mâles	Nombre de poules
04/05/23	821060428	1	0
	821060432	Non parcouru	
	821061519	1	1
	821061539	0	0
	821061521	5	0
	821061522	3	0
	821061523	4	1

	821061506	3	0
	821061507	1	0
	821061515	0	0
	821061525	4	0
	821061527	8	1
	821061530	4	1
	821061531	0	0
	821061536	<i>Non parcouru</i>	
	TOTAL	34	4

NB : tous les résultats de comptage doivent apparaître dans ce tableau même ceux des comptages annulés pour cause de mauvais temps ou autres raisons ; les individus notés sont ceux qui se situent à l'intérieur des secteurs, ceux vus/entendus en dehors ne sont pas comptabilisés

Après analyse des résultats, nous obtenons une estimation du nombre de coqs chanteurs sur l'ensemble de la réserve à xx **coqs [xx-xx]** IC 10 %.

Un grand merci à tous les participants !